



Ne pas diffuser avant

12 h 00

13 JANV. 2015

EMBARGO

Bilan démographique 2014

Des décès moins nombreux

Au 1^{er} janvier 2015, la France compte 66,3 millions d'habitants : 64,2 millions en France métropolitaine et 2,1 millions dans les cinq départements d'outre-mer. C'est environ 300 000 personnes de plus qu'un an auparavant, soit une hausse de 0,4 %.

Cette progression est principalement due au solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès. L'année 2014 est marquée par une natalité stable mais toujours dynamique (813 000 naissances hors Mayotte), et par des décès moins nombreux qu'en 2012 et 2013 (555 000 décès hors Mayotte). De ce fait, le solde naturel est plus élevé que les deux années précédentes. L'espérance de vie, qui avait marqué le pas, repart à la hausse.

L'indicateur conjoncturel de fécondité, toujours un des plus élevés d'Europe, reste stable.

En 2014, 241 000 mariages ont été célébrés en France : 231 000 entre personnes de sexe différent, 10 000 entre personnes de même sexe. La légère augmentation des mariages entre 2013 et 2014 (+ 2 400) est portée par les mariages de personnes de même sexe. Le nombre de Pacs, après avoir fortement baissé en 2011, augmente de nouveau dès 2012 pour atteindre 168 000 déclarations en 2013. Conséquence probable de l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, le nombre de déclarations de Pacs de personnes de même sexe a diminué entre 2012 et 2013, passant de 7 000 à 6 000 déclarations.

Vanessa Bellamy et Catherine Beaumel, division Enquêtes et études démographiques, Insee

Au 1^{er} janvier 2015, 66,3 millions de personnes résident en France, dont 64,2 millions en France métropolitaine et 2,1 millions dans les départements d'outre-mer, y compris Mayotte (*figure 1*). En 2014, la population de la France a crû d'environ 300 000 personnes, soit une progression de 0,4 %. Cette augmentation est, comme par le passé, portée par le solde naturel (*définitions*). En 2014, hors Mayotte, le solde naturel repart à la hausse après avoir diminué en 2012 et 2013 du fait de décès plus nombreux et de naissances en légère baisse.

Au 1^{er} janvier 2014, la France reste le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE) à 28, concentrant 13,0 % de la population européenne, dernière l'Allemagne (15,9 %) et juste devant le Royaume-Uni (12,7 %). Depuis dix ans, les écarts entre ces trois pays se sont resserrés. En 2014, l'Allemagne compte environ 14,8 millions

d'habitants de plus que la France (y compris Mayotte), contre 20,3 millions en 2004. La population du Royaume-Uni a crû un peu plus rapidement que celle

de la France : l'écart de population entre les deux pays est de 1,7 million d'habitants contre 2,5 millions en 2004.

1 Évolution générale de la situation démographique

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	en milliers	
						Ajustement *	
2005	62 731	806,8	538,1	+ 268,7	+ 92	+ 95	
2006	63 186	829,4	526,9	+ 302,4	+ 112	0	
2007	63 601	818,7	531,2	+ 287,5	+ 74	0	
2008	63 962	828,4	542,6	+ 285,8	+ 57	0	
2009	64 305	824,6	548,5	+ 276,1	+ 32	0	
2010	64 613	832,8	551,2	+ 281,6	+ 39	0	
2011	64 933	823,4	545,1	+ 278,3	+ 30	0	
2012	65 241	821,0	569,9	+ 251,2	+ 33 (p)	0	
2013	65 525 (p)	811,5	569,2	+ 242,3	+ 33 (p)	0	
2014 hors Mayotte	65 801 (p)	813 (p)	555 (p)	+ 258 (p)	+ 33 (p)	0	
2014 y c. Mayotte	66 021 (p)	820 (p)	556 (p)	+ 264 (p)	+ 33 (p)	0	
2015 y c. Mayotte	66 318 (p)	

(p) résultats provisoires à fin 2014.

* Les arrondis ne permettent pas de retrouver la population de l'année suivante par simple sommation.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Le nombre de naissances se stabilise

En 2014, 820 000 bébés sont nés en France. Alors qu'elles tendaient à diminuer depuis 2010, les naissances restent quasiment stables en 2014 par rapport à 2013 : hors Mayotte, leur nombre passe de 811 500 à 813 000.

Le niveau des naissances résulte de la combinaison de deux facteurs : le nombre de femmes en âge de procréer et leur fécondité. Amorcée de longue date, la diminution du nombre de femmes en âge de procréer (20 à 40 ans) s'est accentuée depuis 2012 (figure 2). Par ailleurs, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF, *définitions*) a d'abord progressé fortement entre 2002 et 2010, le nombre des naissances suivant ce mouvement. Puis à partir de 2010, il commence à décroître légèrement et passe juste en dessous de la barre des 2 enfants par femme en 2013 (hors Mayotte - figure 3), avant d'augmenter de nouveau en 2014. La conjugaison des deux effets, baisse de la population féminine en âge de procréer et hausse de la fécondité, conduit à la stabilisation du nombre de naissances en 2014.

En 2012, au sein de l'UE à 28, l'Irlande et la France restent les pays les plus féconds avec

2,01 enfants par femme. Ce sont les deux seuls pays à avoir maintenu un ICF supérieur à 2 entre 2008 et 2012. En moyenne, l'ICF a cessé de progresser dans l'UE depuis 2008 ; il s'établit en 2012 à 1,58 enfant par femme. En 2014, en France, l'âge moyen des mères à leur accouchement est de 30,3 ans tous rangs de naissance confondus, soit 0,1 an de plus qu'en 2013. Cette hausse poursuit la tendance observée les années passées.

Moins de décès en 2014

En 2014, 556 000 personnes sont décédées en France. Hors Mayotte, le nombre de décès a diminué de 14 000 personnes par rapport à 2013 et de 15 000 personnes par rapport à 2012 (figure 4).

Le niveau annuel des décès résulte de la taille des générations décrite par la pyramide des âges et de la mortalité à chaque âge, mais aussi de facteurs plus conjoncturels tels que le climat et les conditions épidémiologiques de l'année.

En 2005, les individus nés en 1920 ont atteint 85 ans. Les générations nées entre les deux guerres, un peu plus nombreuses que précédemment, arrivent donc depuis cette date à des âges de forte mortalité. Ainsi,

même si les taux de mortalité baissent globalement à chaque âge, on constate une tendance à la hausse des décès.

À ces effets de générations se sont ajoutées, en 2012 et 2013, des conditions climatiques et épidémiologiques peu favorables (hivers particulièrement froids et importantes épidémies de grippe), qui ont fait de ces deux années les plus importantes en termes de mortalité depuis le début des années 1980. *A contrario*, les premiers mois de 2014 ont été cléments : l'hiver 2013-2014 se place au deuxième rang des hivers les plus doux depuis 1900 et le mois de janvier 2014 a été le mois de janvier le plus chaud depuis cette date. De plus, cette année, l'épidémie de grippe saisonnière a été de faible intensité et de courte durée, comparée aux épidémies suivies depuis 1984. De ce fait, le nombre de décès journaliers sur les trois premiers mois de l'année est de 1 600 en 2014 contre 1 800 en 2013 et 1 700 en 2012.

Reflète des espérances de vie plus élevées pour les femmes que pour les hommes et de la structure de la pyramide des âges, les décès sont les plus nombreux à 86 ans pour les hommes et à 91 ans pour les femmes en 2014.

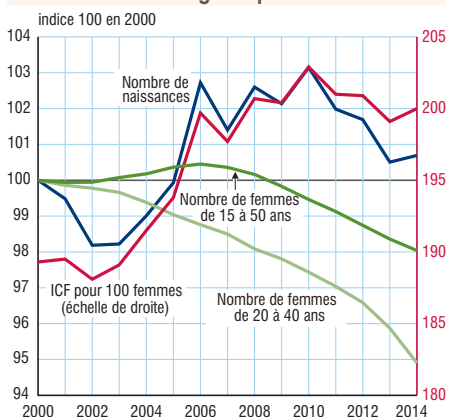
Des espérances de vie en hausse

Dans les conditions de mortalité de 2014, une femme vivrait en moyenne 85,4 ans et un homme 79,2 ans (figure 5). L'espérance de vie (*définitions*) des femmes, après avoir diminué de 0,2 an en 2012 du fait du grand nombre de décès cette année-là, est revenue en 2013 à son niveau de 2011. Elle augmente de nouveau en 2014 de 0,4 an. L'espérance de vie des hommes continue sa progression après une pause en 2012, passant à 78,7 ans en 2013, puis à 79,2 ans en 2014. En vingt ans, l'espérance de vie des femmes a progressé de 3,6 ans, celle des hommes de 5,6 ans. L'écart entre les deux sexes ne cesse de se réduire : il s'établit à 6,2 ans en 2014 contre 7,1 ans en 2004 et 8,2 ans en 1994.

L'espérance de vie à 60 ans augmente aussi régulièrement. En 2014, à 60 ans, les femmes peuvent espérer vivre encore 27,7 ans en moyenne et les hommes 23,1 ans (respectivement + 2,7 ans et + 3,4 ans en vingt ans). Là encore, l'écart entre les deux sexes s'est réduit au fil du temps.

En Europe, c'est en Espagne que l'espérance de vie est la plus élevée pour les femmes (85,5 ans en 2012), et en Suède pour les hommes (79,9 ans en 2012). La France se trouve dans le trio de tête pour l'espérance de vie des femmes, deuxième *ex-aequo* avec l'Italie, bien au-delà de la moyenne européenne, pour les femmes (83,1 ans pour l'UE à 28) comme pour les hommes (77,5 ans). L'écart entre hommes et femmes se réduit aussi en Europe : de 2002 à 2012, les femmes ont gagné 2,2 années d'espérance de vie en moyenne et les hommes, 3 ans. L'Espagne et la France se distinguent par une

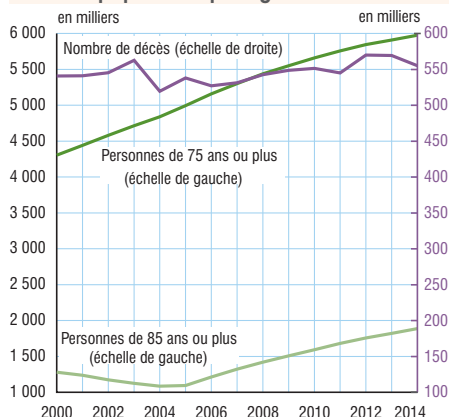
2 Évolution du nombre des naissances, des femmes en âge de procréer et de l'ICF



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4 Évolution du nombre de décès et de la population par âge



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

3 Taux de fécondité par groupe d'âges

Année	Nombre de naissances pour 100 femmes					Indicateur conjoncturel de fécondité ¹	Âge moyen des mères ²
	15 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 50 ans		
2004	3,3	12,9	12,0	5,4	0,6	191,5	29,5
2010	3,2	12,9	13,3	6,4	0,7	202,9	29,9
2011	3,1	12,7	13,1	6,4	0,8	201,0	30,0
2012 (p)	3,1	12,5	13,2	6,6	0,8	200,9	30,1
2013 (p)	3,0	12,4	13,0	6,7	0,8	199,1	30,2
2014 (p) hors Mayotte	2,8	12,3	13,2	7,0	0,8	200,0	30,3
2014 (p) y c. Mayotte	2,9	12,3	13,2	7,0	0,8	200,8	30,3

(p) résultats provisoires à fin 2014.

1. Pour cent femmes. Voir *définitions*.

2. Âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à tous les âges la fécondité de l'année considérée.

Lecture : en 2014, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (en âge atteint dans l'année) ont eu en moyenne 13,2 enfants ; 10 ans plus tôt, 100 femmes du même âge avaient donné naissance à 12,0 enfants.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

espérance de vie à 60 ans de plus de 27 ans pour les femmes en 2012, la plus élevée de l'UE. Trois autres pays européens se partagent, avec la France, la première place pour l'espérance de vie à 60 ans des hommes : les Espagnols, les Italiens et les Suédois, comme les Français, peuvent espérer vivre encore 22,6 années au-delà de 60 ans.

Au 1^{er} janvier 2015, la France compte 18,4 % d'habitants de 65 ans ou plus (figure 6) ; c'est 0,5 point de plus qu'au 1^{er} janvier 2014 et 2,1 points de plus qu'il y a dix ans. Entre 2005 et 2015, la part des personnes de 75 ans ou plus est passée de 8,0 % à 9,1 %.

Le vieillissement de la population se poursuit aussi en Europe, à un rythme un peu plus marqué qu'en France, la natalité y étant globalement moins élevée. En dix ans, la part des personnes de 65 ans ou plus a progressé de 2,0 points en Europe, passant de 16,2 % au 1^{er} janvier 2003 à 18,2 % au 1^{er} janvier 2013. En France, sur la même période, cette part n'a progressé que de 1,7 point. Au 1^{er} janvier 2013, en Italie et en Allemagne, les habitants de 65 ans ou plus représentent environ 21 % de l'ensemble de la population contre seulement 12 % en Irlande et 17,6 % en France.

Un peu plus de mariages en 2014 à la faveur du mariage pour tous

En 2014, on estime que 241 000 mariages ont été célébrés en France : 231 000 entre personnes de sexe différent et 10 000 entre personnes de même sexe (figures 7 et 8 - encadré). C'est 2 400 de plus qu'en 2013. Le nombre de mariages de personnes de sexe différent a très légèrement diminué, alors que celui des personnes de même sexe a augmenté de 2 500. Les mariages entre personnes de sexe différent baissent tendanciellement depuis l'an 2000. En effet, le nombre d'habitants de 20 à 59 ans (95 % des mariés), qui avait crû depuis les années 1900, décroît depuis 2007. Par ailleurs, les générations plus récentes se marient moins que les précédentes. En 2013, 93 % des femmes nées en 1930 ont déjà été mariées au moins une fois à leur 50^e anniversaire. C'est le cas de 82 % des femmes nées en 1960. Il en est de même pour les hommes : toujours en 2013, 86 % des hommes nés en 1930 ont été mariés au moins une fois à 50 ans ; c'est le cas de 77 % des hommes nés en 1960.

Le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) conclus entre personnes de sexe différent, après avoir fortement baissé en 2011 suite à une modification fiscale, augmente de nouveau dès 2012. Entre 2012 et 2013, alors que le nombre de mariages de personnes de sexe différent diminue, le nombre de Pacs entre personnes de sexe différent progresse de 8 400 déclarations.

Parallèlement, le nombre de Pacs entre personnes de même sexe diminue d'environ 1 000 déclarations entre 2012 et 2013 pour s'établir à 6 000. L'adoption de la loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe explique sans doute en partie cette baisse récente. En 2000 et 2001, un peu plus de 20 % des Pacs conclus l'étaient entre personnes de même sexe. Cette proportion a progressivement décliné jusqu'en 2009, pour se stabiliser pendant trois ans entre 4,5 et 5 %. Elle a ensuite de nouveau diminué pour atteindre 3,6 % en 2013. ■

5 Espérance de vie à divers âges et mortalité infantile

Année	Hommes					Femmes					Taux de mortalité infantile* pour 1 000 enfants nés vivants
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	
2004	76,7	76,0	57,3	38,4	21,5	83,8	83,1	64,4	44,8	26,5	4,0
2010	78,0	77,3	58,6	39,5	22,4	84,6	83,9	65,1	45,5	27,1	3,6
2011	78,4	77,7	59,0	39,9	22,7	85,0	84,3	65,4	45,8	27,4	3,5
2012 (p)	78,5	77,8	59,0	39,9	22,6	84,8	84,1	65,3	45,7	27,2	3,5
2013 (p)	78,7	78,0	59,3	40,1	22,8	85,0	84,3	65,5	45,8	27,3	3,6
2014 (p) hors Mayotte	79,2	78,6	59,8	40,6	23,2	85,4	84,7	65,9	46,2	27,7	3,5
2014 (p) y c. Mayotte	79,2	78,5	59,8	40,6	23,1	85,4	84,7	65,9	46,2	27,7	3,5

(p) résultats provisoires à fin 2014. * Voir définitions.

Lecture : en 2014, l'espérance de vie des hommes de 60 ans est de 23,1 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans avec les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2014.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

6 Évolution de la population totale par groupe d'âges

Année	Population au 1 ^{er} janvier (en milliers)					Proportion (en %)			
	Moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	de 60 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	Moins de 20 ans	de 20 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
1995	15 650,4	31 865,8	2 960,5	8 803,9	3 581,9	26,4	58,7	14,9	6,0
2005	15 848,9	33 902,0	2 745,9	10 233,8	4 995,3	25,3	58,4	16,3	8,0
2010	16 010,5	33 997,2	3 873,5	10 731,7	5 659,5	24,8	58,7	16,6	8,8
2011	16 038,3	33 920,1	4 106,1	10 869,0	5 757,0	24,7	58,6	16,7	8,9
2012	16 047,1	33 891,1	4 121,1	11 181,9	5 844,3	24,6	58,3	17,1	9,0
2013 (p)	16 093,6	33 811,0	4 115,5	11 505,3	5 908,6	24,6	57,8	17,6	9,0
2014 (p) hors Mayotte	16 171,6	33 711,5	4 078,0	11 839,6	5 976,0	24,6	57,4	18,0	9,1
2014 (p) y c. Mayotte	16 291,6	33 802,6	4 081,4	11 845,4	5 978,1	24,7	57,4	17,9	9,1
2015 (p) y c. Mayotte	16 372,5	33 696,8	4 063,6	12 185,1	6 055,9	24,7	56,9	18,4	9,1

(p) résultats provisoires à fin 2014.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

7 Mariages de personnes de sexe différent

Année de mariage	Nombre de mariages (sexe différent)	État matrimonial antérieur des époux				Âge moyen au premier mariage ¹		Âge moyen au mariage ²	
		Homme		Femme		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		Célibataire en %	Veuf ou divorcé en %	Célibataire en %	Veuve ou divorcée en %				
2004	278 439	80,7	19,3	81,8	18,2	30,8	28,8	34,8	32,1
2010	251 654	79,4	20,6	80,8	19,2	31,8	30,0	36,5	33,8
2011	236 826	79,4	20,6	80,6	19,4	31,9	30,1	36,6	34,0
2012	245 930	80,2	19,8	81,3	18,7	32,0	30,2	36,7	34,0
2013	231 225	79,6	20,4	80,8	19,2	32,3	30,5	37,2	34,6
2014 (p) hors Mayotte	231 000	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
2014 (p) y c. Mayotte	231 000	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

(p) résultats provisoires à fin 2014.

n.d. : non disponible.

1. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui aurait à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.

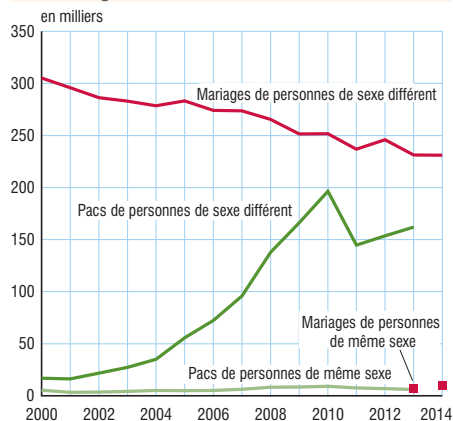
2. Âge moyen calculé par moyenne simple des personnes s'étant mariées l'année considérée.

Lecture : en 2013, 79,6 % des hommes qui se sont mariés étaient célibataires auparavant. 19,2 % des femmes étaient veuves ou divorcées.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2014 et y compris Mayotte à partir de 2014 ; hors mariages de personnes de même sexe.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

8 Mariages et Pacs



Champ : France hors Mayotte

Sources : Insee, statistiques de l'état civil (mariages) ; Ministère de la Justice (Pacs).

17 500 mariages entre personnes de même sexe depuis mai 2013

Entre la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (mai 2013) et décembre 2014, on estime que plus de 17 500 couples de même sexe ont célébré leur mariage en France : 7 500 en 2013 et 10 000 en 2014. En 2013, du fait de la montée en charge à partir de juin, un pic de célébrations a été atteint en septembre, mois au cours duquel, habituellement, le nombre de mariages diminue fortement. En 2014 en revanche, le profil mensuel des mariages de personnes de même sexe ressemble à celui des mariages de personnes de sexe différent et l'on retrouve la baisse traditionnelle des célébrations à l'automne.

Le profil des mariés a lui aussi évolué. En juin et juillet 2013, 62 % des couples de même sexe étaient des couples d'hommes. Mais sur l'ensemble de l'année 2013, 59 % des couples étaient masculins. Pour l'année 2014, on estime à 54 % la part des mariages de couples d'hommes. L'âge des mariés de même sexe a diminué entre 2013 et 2014. La moyenne d'âge était en 2013 de 43 ans pour les femmes et de 50 ans pour les hommes. En 2014, la moyenne d'âge des époux décroît, surtout après le premier trimestre. Sur l'ensemble des mariages de l'année, on estime à 41 ans en moyenne l'âge des épouses et à 46 ans celui des époux. Les écarts d'âge entre conjoints de même sexe se sont par ailleurs réduits entre 2013 et 2014, passant de 5,4 ans à 5,1 ans pour les femmes et de 8 ans à 7,4 ans pour les hommes.

En 2013, 23 % des mariages de personnes de même sexe ont été célébrés dans les villes de plus de 200 000 habitants (9 % pour les personnes de sexe différent), dont 14 % à Paris. 23 % l'ont été dans les communes de moins de 2 000 habitants (26 % pour les personnes de sexe différent).

En 2013, 3 560 communes ont célébré au moins un mariage entre conjoints de même sexe ; en 2014, on estime ce chiffre à 4 000. De mai 2013 à fin décembre 2014, ce sont ainsi plus de 6 000 communes qui ont célébré au moins un mariage entre personnes de même sexe.

Sources

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Depuis la publication des résultats relatifs au 1^{er} janvier 2006, le recensement fournit des résultats chaque année, ce qui permet un meilleur suivi des tendances d'évolution de la population à moyen terme. Pour les années 2013 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2012 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire. Le recensement reste toutefois quinquennal à Mayotte, dont la transformation en département d'outre-mer date du 31 mars 2011. Aussi, pour cette île, l'Insee réalise des estimations de population au 1^{er} janvier à partir des recensements disponibles. Au 1^{er} janvier 2014, la population de Mayotte est estimée à 220 300 habitants.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee.

Pour 2014, il s'agit d'une estimation provisoire. Les statistiques concernant le pacte civil de solidarité et les divorces sont fournies par le Ministère de la justice. Jusqu'en 2005, le **solde migratoire** était évalué à partir d'une combinaison entre données administratives de l'année (pour la mesure des entrées des ressortissants des pays hors Union européenne) et report des tendances passées, appréciées à partir des recensements. Depuis que le recensement est annuel (2006), il est mesuré indirectement par différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde migratoire apparent. Les évolutions de ce solde migratoire apparent peuvent refléter des fluctuations des entrées et des sorties, mais également l'aléa de sondage du recensement. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2012, les soldes migratoires de 2012, 2013 et 2014 doivent être estimés autrement. Le solde 2012 est estimé par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs (2009, 2010 et 2011). Ce solde est reporté pour 2013 et 2014 de façon provisoire.

Définitions

Le **solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés. Il est parfois exprimé en « nombre d'enfants pour 100 femmes ».

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité infantile** est le rapport entre le nombre d'enfants décédés avant leur premier anniversaire et l'ensemble des enfants nés vivants.

Bibliographie

- Belchior E. *et al.*, « Surveillance épidémiologique et virologique de la grippe en France métropolitaine, saison 2013-2014 », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire* n° 28, INVS, 14 octobre 2014.
- Bellamy V., « 569 200 personnes décédées en France en 2013 », *Insee Focus* n° 13, octobre 2014.
- Bellamy V., « En 2013, 811 510 bébés sont nés en France », *Insee Focus* n° 9, septembre 2014.
- Eurostat, « Premières estimations démographiques - 507,4 millions d'habitants dans l'UE28 au 1^{er} janvier 2014 », *Communiqué de Presse* n° 108/2014, juillet 2014.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : P. Thibaudeau
Impression : Jouve
Code Sage IP151532
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2015

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

